

# Les aménagements de sécurité

Améliorer la sécurité des routes en agissant sur la modernisation du réseau structurant, pour faciliter les échanges interdépartementaux et sur la sécurisation du réseau secondaire utile à l'usage et aux déplacements quotidiens.

## Aménager pour assurer confort et sécurité

Les travaux de modernisation s'appliquent aux caractéristiques de la route visant ainsi à rendre les itinéraires, les traverses d'agglomérations et les aménagements de carrefours plus homogènes pour éviter que l'automobiliste ne soit surpris par la route qu'il parcourt ; en veillant au respect des objectifs suivants :

- › Sécurité routière
- › Développement économique
- › Confort
- › Préservation des paysages et de la biodiversité

Les actions portent :

- › sur le tracé en plan et le profil en long
- › sur les carrefours et les obstacles latéraux
- › sur les chaussées neuves et les renforcements
- › sur les largeurs de chaussée
- › sur les ouvrages d'art
- › sur les traversées d'agglomération



**Annuellement, le Département réalise 4 à 5 opérations sur le réseau principal et 10 à 15 opérations sur le réseau secondaire.**

## Dans la même rubrique



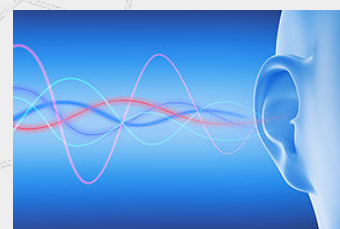
Carte



Entretien des



Comptages



Plan de

d'information  
routière

routes  
départementales

routiers dans le  
Gers

Prévention du  
Bruit dans  
l'Environnement

DÉPARTEMENT  
DU GERS



## Conseil Départemental du Gers

✉ Nous contacter

81 route de Pessan  
BP 20569  
32022 Auch Cedex 9  
05 62 67 40 40

EN  
1 CLIC